

## CES MATINEES ONT POUR OBJECTIFS :

### Pour les enfants :

- ✎ De leur permettre de rencontrer d'autres enfants et d'autres adultes.
- ✎ D'échanger autour du jeu et des activités.
- ✎ De découvrir la vie en collectivité accompagnés de leur adulte référent (parents, assistant(e) maternel(le), grands-parents...).
- ✎ De favoriser leur éveil, auprès des différents intervenants (musicaux, psychomotriciennes...).

### Pour les adultes :

- ✎ D'échanger avec d'autres adultes autour du développement de l'enfant et de ses besoins.
- ✎ De découvrir l'enfant dans un environnement différent.
- ✎ De créer des liens et de rompre l'isolement.
- ✎ De participer à de nouveaux jeux et activités d'éveil.



## SON FONCTIONNEMENT :

Les matinées se déroulent deux fois par semaine sur le territoire du Centre Socioculturel\* dans des salles mises à disposition par les communes.

Chacun participe à la mise en place du matériel, au déroulement de la matinée et au rangement des jeux.

\* Cernusson, Cléré sur Layon, Lys Haut Layon, Montilliers, Saint Paul du Bois.



## POUR QUI ET QUAND ?

- ✎ Les matinées sont destinées à tous les enfants entre 0 et 4 ans accompagnés d'un adulte référent.
- ✎ Les participants peuvent venir entre 9h30 et 11h30, l'important étant de respecter le rythme de l'enfant. C'est pourquoi vous pouvez arriver et partir librement à l'heure que vous souhaitez.
- ✎ Le programme est disponible sur le site et dans les locaux du Centre Socioculturel «Le Coin de la Rue », dans les mairies et les commerces du territoire d'intervention du Centre Socioculturel.



## QUELQUES REGLES DE VIE EN COLLECTIVITE :

**L'accueil** est un moment important autant pour les adultes que pour les enfants, chacun veillera donc à accueillir les nouvelles personnes et à leur présenter le fonctionnement.

**La discrétion** : est un devoir primordial. Nous sommes en présence des enfants que nous accueillons et ce n'est pas le lieu pour parler des conflits personnels.

### Le comportement :

✎ Chacun doit **respecter** la place et le **Bien-être** de l'autre (enfant, assistant(e) maternel(le), parent, animatrice RAM).

✎ L'important est que l'enfant puisse passer un bon moment et explorer l'activité à sa manière sans forcément rapporter quelque chose.

✎ Les enfants sont sous la responsabilité de l'adulte qui les a en charge. Mais les enfants sont aussi sous la surveillance de tous les adultes présents, chacun pouvant intervenir auprès de l'enfant si besoin est.

✎ Chacun veillera à faire attention à son vocabulaire, ses propos (sans jugement), à son attitude. Les enfants imitent beaucoup les adultes pour se construire.



Cette charte a été réalisée par le «groupe relais» de l'association Centre Socioculturel «Le Coin de la Rue» formé d'assistant(e)s maternel(le)s, de parents et d'élus.

### RENSEIGNEMENTS :

Auprès de l'animatrice RAM, Brigitte GIRARD  
Centre Socioculturel « Le Coin de la Rue »  
2, rue du Comte de Champagny  
B.P.6 - VIHIERS  
49310 LYS HAUT LAYON  
Tél: 02 41 75 42 70  
Courriel : ram@csc-lecoindelarue.fr  
Site internet : <http://www.csc-lecoindelarue.fr>

Création : Mai 2008  
Mise à jour : aout 2017



## du RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

Centre Socioculturel « Le Coin de la Rue »  
2, rue du Comte de Champagny - B.P.6 - VIHIERS  
49310 LYS HAUT LAYON